

Séance publique du 12 novembre 2007

Délibération n° 2007-4498

commission principale : déplacements et urbanisme

objet : **Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Approbation des conventions-cadres 2007-2009 et de la programmation 2007**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 octobre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise, la nouvelle convention-cadre triennale 2007-2009 relative au quartier des Plantées (dont les signataires sont la Communauté urbaine, la commune de Meyzieu, la région Rhône-Alpes, les syndicats des copropriétés privées) et celle concernant les quartiers Mathiolan, Peyssilieu, Mimosas, l'Espérance et le foyer Aralis (dont les signataires sont la Communauté urbaine, la commune de Meyzieu, la région Rhône-Alpes, l'Opac du Rhône, Alliade Habitat, Aralis et la S.A. Gabriel Rosset) mettent l'accent sur les points suivants :

- construire une dynamique de projet s'appuyant sur un diagnostic partagé, un suivi et une évaluation intermédiaire et finale,
- effectuer des visites de terrain (repérages) et un suivi des dysfonctionnements,
- s'appuyer sur une organisation formalisée portée par l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale et basée sur un réseau d'acteurs.

La programmation de GSUP 2007 décline les orientations affirmées dans les conventions-cadres 2007-2009. Les actions proposées sont, en effet, la traduction des engagements partenariaux.

Le coût global des opérations définies et retenues par les différents partenaires concernés pour l'année 2007 est estimé à 210 068 € TTC, avec un engagement financier de la Communauté urbaine de 44 964 € nets de taxes.

Le tableau récapitulatif des actions à mener pour l'année 2007, détaillant le montant prévisionnel de chacune d'entre elles ainsi que la répartition financière entre les différents partenaires, est annexé à la présente délibération ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - les conventions-cadres triennales 2007-2009 relatives à la gestion sociale et urbaine de proximité, d'une part, sur le quartier des Plantées, d'autre part, sur les quartiers Mathiolan, Peyssillieu, Mimosas, l'Espérance et le foyer Aralis,

b) - la programmation GSUP pour l'année 2007 telle que présentée en annexe ainsi que la participation financière de la Communauté urbaine, d'un montant total de 44 964 €.

2° - Autorise monsieur le président à signer les conventions-cadres ainsi que les conventions de participation financière à passer avec les différents bénéficiaires, conformément aux engagements de la programmation 2007.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2007 et suivants - compte 657 480 - fonction 824 - opération n° 0452.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,